

Le quai de Saint-Laurent,
Île d'Orléans
(1866-2007)

Jean-Claude Dionne



Jean-Claude Dionne

B.Sc. (Chimie, Laval, 1964)

M.A. (Histoire, Université de Montréal, 2007)

**Le quai de Saint-Laurent,
Île d'Orléans
(1866-2007)**



Montréal 2021



Page couverture :

Vue du quai de Saint-Laurent, Île d'Orléans

Neuville Bazin - 1957

BAnQ Québec - E6,S7,SS1,P1304-57H

Fonds Ministère de la Culture et des Communications



Page titre:

Le quai de Saint-Laurent., vers 1920.

Photo par M. Prévotat. *Wikimedia Commons.*

Société de recherche historique

Archiv-Histo Inc.

535, rue Viger Est

Montréal (Québec) H2L 2P3

Case postale 45 501, succursale Sault-au-Récollet

Montréal (Québec) H2B 3C9

Téléphone : (514) 625-5791

Courriel : archiv.histo@gmail.com

Site Internet : Archiv-Histo.com



©Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec – 2021
Bibliothèque Archives Canada – 2021

ISBN : 978-2-925208-03-7

Introduction

L'un des berceaux des familles Québécoises l'île d'Orléans a fait l'objet de nombreux travaux de recherche couvrant des champs d'étude variés: historique, folklorique, géographique, géologique, archéologique, toponymique, généalogique, patrimonial, archivistique, sociologique, économique, agricole, touristique, etc. Ces domaines ont été analysés et décrits dans 20 mémoires de maîtrise, 30 livres, 18 études et 49 articles. Ce travail archivistique concernant les quais vient enrichir cette collection et apporte une acquisition de connaissance supplémentaire qui, sans aucun doute, va aider tant les généalogistes, les historiens que les autres passionnés de mon coin de pays.

Les actes notariés

Pour effectuer cette recension des contrats relatifs aux quais à l'île d'Orléans, j'ai, dans un premier temps, dépouillé les actes des nombreux notaires qui ont exercé leur profession dans la région de Québec en consultant la base de données Parchemin (1626-1801) pour en extraire les actes relatifs aux résidants de l'île d'Orléans (1626-1801). L'exactitude et l'exhaustivité de la base Parchemin est tributaire de l'état des minutiers des notaires. Dans certains cas il peut y avoir des actes qui ont été perdus ou détruits. J'ai relevé 3 143 actes provenant de 61 notaires de Québec; 5 054 actes de 11 notaires ayant exercé à l'île d'Orléans; et 273 actes de la Base de la Prévôté de Québec de la BAnQ qui ne sont pas dans la base Parchemin.

Dans un deuxième temps, j'ai effectué le dépouillement des actes notariés pour la période de 1801-1937 en utilisant soit la base numérique de la BAnQ « Archives des notaires du Québec des origines à 1937 » soit les Microfilms de ces actes qui se trouvent au Centre d'Archives de la BAnQ à Montréal. Le choix de retenir les actes associés aux résidants de l'île d'Orléans et aux métiers qu'ils exerçaient à l'exception des cultivateurs s'est imposé compte tenu de l'ampleur de la tâche (55 402 actes des notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans sans compter les actes provenant des autres notaires). Le nombre d'actes choisis va comme suit : 19 700 actes rédigés par les 17 notaires qui ont exercé à l'île d'Orléans et 4 388 actes écrits par 85 notaires de Québec et des environs.

Enfin, pour compléter cette recherche j'ai utilisé la Base de données du Registre Foncier du Québec, Bureau d'enregistrement de St Laurent île d'Orléans afin de trouver des actes concernant des résidants de l'Île d'Orléans. Les notaires concernés sont ceux dont les actes ne sont pas archivés à BAnQ, ceux dont les actes font partie de la collection Fonds Cour Supérieure District Judiciaire de Québec (CN301 BAnQ), ainsi que les notaires dans d'autres districts. Des 7 200 actes examinés j'ai relevé 346 actes provenant de 23 notaires de la première catégorie, 1 490 actes de 73 notaires de la deuxième et 98 actes de 38 notaires dans d'autres districts.

Donc, l'ensemble des actes reliés aux multiples aspects de ma recherche sur l'île d'Orléans totalisent un corpus de 34 492 actes rédigés par 308 notaires.

Les documents de la BAnQ

Afin de vérifier si des actes relatifs aux quais sont accessibles en ligne dans la base Advitam de la BAnQ, j'ai fait une recherche en indiquant dans les onglets de Recherche avancée «quai», et «île d'Orléans» Cote, Classe, Toutes les cotes.

Les documents publiés

Les recensements du Canada

Les recensements quinquennaux de la population contiennent plusieurs informations concernant divers renseignements, dont le lieu de résidence, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le métier ou profession et l'ethnicité. C'est donc une source essentielle, disponible sous forme numérique, à Bibliothèque et Archives Canada.

J'ai fait le dépouillement de tous les recensements présentement accessibles : 1831, 1851, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901, 1911 et 1921.

Les journaux

- L'Action Sociale (Québec, 1907-1915)
- L'Action Catholique (Québec, 1915-1962)
- L'Action nationale (Québec, 1933-2013)
- L'Électeur (Québec, 1880-1896)
- L'Événement journal (Québec, 1938-1962)
- L'Opinion Publique (Montréal, 1870-1883)
- La Gazette de Québec (1764-1874)
- La Gazette de Joliette (1866-1895)
- La Justice (Québec, 1886-1892)
- La Patrie (Montréal, 1879-1978)
- La Presse (Montréal, 1884-2019)
- La Minerve (Montréal, 1826-1899)
- La Vigie (Québec, 1906-1913)
- Le Bien public (Trois-Rivières, 1909-1978)
- Le Bulletin des agriculteurs (1916-2006)
- Le Canadien (Québec, 1806-1909)
- Le Clairon (St-Hyacinthe, 1912-1954)
- Le Castor (Québec, 1843-1845)
- Le Courrier du Canada (Québec, 1857-1901)
- Le Devoir (Montréal, 1910-présent)
- Le Franc-Parleur (Québec, 1915-1940)
- Le Franco-Canadien (St-Jean d'Iberville, 1860-1895)

Le Journal de Québec (1842-1889)
Journal des campagnes (Québec, 1882-1901)
Le Journal des Trois-Rivières (1865-1893)
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, 1876-1886)
Le Pays (Montréal, 1852-1869)
Le Peuple (Montréal, 1880-1887)
Le Progrès de l'Est (Sherbrooke, 1883-1924)
Le Progrès du Saguenay (1887-1964)
Le Quotidien (Saguenay, 1997- présent)
Le Quotidien de Lévis (1879-1937)
Le Soleil (Québec, 1896-2019)
The Quebec Mercury (1805-1863)
The Quebec Daily Mercury (1863-1875)
The Quebec Daily Evening Mercury (1876-1878)
The Daily Evening Mercury (1879-1887)
The Quebec Daily Mercury (1887-1903)
The Quebec Morning Chronicle (1847-1924)
The Quebec Chronicle and Gazette (1888-1892)
Quebec Weekly Chronicle (1888-1892)
The Quebec Morning Chronicle (1888-1898)
The Quebec Chronicle (1898-1824)
Morning chronicle and commercial and shipping gazette (Québec, 1850-1888)
Montreal Herald and Daily Commercial Gazette (1834-1883)

Introduction

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici les principaux jalons historiques relatifs aux différents quais à l'île d'Orléans. N'y sont pas incluses les différentes structures mises en place, au cours de la période 1650 à 1855, par les habitants pour faciliter l'embarquement dans les chaloupes. Le transport de plus grande quantité de matière (bois, blé, foin, animaux, etc.) et autres marchandises se fait avec des bateaux plats permettant d'atteindre le rivage. Tout au long de la première moitié du XIXe siècle, les caboteurs transportant les produits agricoles sont astreints à s'échouer sur la grève pour transborder les marchandises. Ils utilisent des goélettes à fond plat pour faciliter l'échouage. Les navigateurs n'ont jamais utilisé ce terme, mais plutôt celui de "bateau" pour désigner la goélette à fond plat. Plus tard, les bâtiments à faible tirant d'eau accosteront aux jetées dans les diverses paroisses. Celle de St-Jean profite de l'embouchure de la rivière Lafleur.

Le Québec du XIXe siècle est caractérisé par une croissance économique rapide en milieu rural, l'exode vers les États-Unis et la colonisation marginale. Désirant stimuler l'économie régionale, le gouvernement fédéral entreprend la construction de dizaines de quais dans l'estuaire susceptibles d'améliorer les échanges interrégionaux. Un changement majeur associé à la conjoncture de 1870-1930 est le bouleversement du réseau de navigation en aval de Québec. L'intégration économique des régions réoriente rapidement le réseau de navigation vers la navigation intérieure, délaissant ainsi la pratique d'exportation intercontinentale, mise de l'avant par les gouvernements antérieurs, devenue désuète.

Quelques dates

- Le notaire Noël Hill Bowen fait construire, entre les mois de juillet et novembre, et à ses frais, le quai de St-Pierre. Suite à la faillite du notaire Bowen en 1869, le quai est vendu en 1872 à Messieurs Gourdeau, Dunn et Home. En 1875, Henry Pinhey en devient le propriétaire. Par la suite, il passe aux mains de Charles Gédéon Beaulieu, en 1882, à La Compagnie Maritime et Industrielle de Lévis en 1884, et en 1925, au Département des Travaux Publics du Canada.
- 1858-1860 – Une vingtaine de citoyens de St-Jean investissent dans la construction d'un quai. En 1874, le ministère de la Marine et des Pêcheries fait placer un phare sur le quai. En octobre 1884 le Département des travaux publics du Dominion du Canada achète le quai pour une somme de huit mille piastres.
- 1866 – À St-Laurent, la construction du quai commence. Grâce aux subsides du gouvernement fédéral, les travaux pour le quai et le phare se terminent en 1868. Des réparations et des améliorations s'échelonnent, presque sur une base annuelle, jusqu'en 1900.
- 1876 – Corvée, à l'initiative du curé, pour la construction d'une petite jetée à Ste-Famille. De 1879 à 1882, le gouvernement fédéral réalise divers travaux d'agrandissement considérable de sorte que de petits vapeurs peuvent y aborder en 1883. N'en déplaise à certain, le quai de Ste-Famille n'est pas le plus vieux de l'île.

- 1884 à 1886 – À St François, c'est également le gouvernement fédéral qui se charge de faire exécuter les travaux pour la construction du quai.

Chronologie des évènements concernant le quai

1863 – État de la situation

Saint-Laurent, Ile d'Orléans, 8 juin 1863

M. le rédacteur

Vous ne me refuserez pas, je l'espère, un petit espace dans vos colonnes, pour que je fasse connaître au public, combien le ministère est dépourvu de champions. La preuve en est bien sensible, puisqu'ils n'ont pas pu trouver un autre candidat que M. Tourangeau, pour opposer à l'un de nos premiers hommes dans le Comté de Montmorency. C'est hier, à l'issue des Vêpres, que le célèbre orateur a fait son apparition sur le perron de l'église de Saint-Laurent. Il était accompagné de trois ou quatre individus, qu'à leur regard farouche, nous avons pris pour des Vandales. Alors, dans l'attitude d'un grand criminel en face de ses juges, et le désespoir peint sur la figure, M. Tourangeau nous a exposé son petit programme politique, disant : qu'il serait (hum) contre la représentation basée sur la population (hum) pour des écoles séparées, et (hum) enfin pour la colonisation ; qu'il avait déjà beaucoup fait pour une excellente œuvre ; qu'il avait parcouru les rues de Québec, avec une pétition à la main, pour obtenir l'ouverture d'un chemin entre Québec et le lac Saint-Jean. Les belles promesses n'ont pas fait défaut ; paraîtrait, à son dire, que s'il était heureux dans son élection, nous aurions un quai tout fait, le lendemain de la proclamation !

Pauvre Monsieur Tourangeau ! Il a sué sang et eau pour dire quelques mots à peine français. Sa voix faible et larmoyante a été couverte par de bruyants éclats de rire, et par de terribles hourras pour M. Cauchon ! Enfin, triste et confus, il s'est retiré, poursuivi par une meute de chiens.

Pauvre M. Tourangeau !!!

Un électeur, de Saint-Laurent de Montmorency.

Le Journal de Québec, samedi 9 juin 1863, p.2

On lit dans la *Gazette* de Montréal d'hier, sous le titre de *corruption ministérielle* :

«Ces puristes qui essaient d'intimider les électeurs d'Outaouais par la suspension des travaux, et les employés du gouvernement par des menaces de destitution, et qui s'efforcent de flatter les électeurs de Toronto par les offres du siège du gouvernement, et ceux de Québec par la remise de la dette des incendies, viennent encore, tout récemment,

de faire l'offre d'acheter le comté de Montmorency et de mettre ainsi M. Cauchon à la porte. Écoutons la *Réforme* :

«M. Tourangeau n'a consenti à opposer M. Cauchon comme ministériel, qu'à condition que le gouvernement réparerait immédiatement une grande erreur commise par M. Cauchon, à l'égard du comté de Montmorency, et en particulier de l'Île d'Orléans. M. Tourangeau a demandé que le gouvernement fit construire sans délai à la Pointe Saint-Laurent le quai et le phare qui devra être placé dessus et pour la construction desquels une première appropriation a été votée en 1856 et une seconde en 1860, et dont ni l'un ni l'autre n'ont été encore dépensées, bien que M. Cauchon ait été deux fois Ministre.»

«Comme ces corrupteurs ont été prodigues des deniers publics ! Ainsi, selon la *Réforme*, le gouvernement a consenti à faire au Comté de Montmorency, cette justice que M. Cauchon a refusé.» L'ingrat ! « *Nous avons oui dire que le quai va être commencé cette semaine !* » Les italiques et le point d'exclamation sont de nous, exprimant notre surprise et notre admiration de voir la pureté de notre gouvernement économiste. Mais ce n'est pas tout ce que l'on a en magasin pour les heureux électeurs de Montmorency, s'ils élisent un député ministériel. Écoutez notre confrère :

«De plus, le gouvernement à l'intention, dit-on, de prendre des mesures pour décharger les habitants de Saint-Jean du fardeau que M. Cauchon leur a imposé pour la construction de leur quai *qu'ils ont été obligés de payer avec leur propre argent !*» Ici encore, les italiques et le point d'exclamation sont de nous; ils expriment la surprise que nous éprouvons de voir la cruauté inouïe de M. Cauchon et la pitié que nous ressentons pour les habitants de St-Jean. «En apprenant ce résultat produit depuis quelques jours seulement, les électeurs de Montmorency doivent comprendre que les promesses qui leur ont été faites, dimanche, par M. Tourangeau et ses amis, ne sont pas vaines, mais en progrès de réalisation et que ce monsieur mérite leur appui Il n'y a pas de doute que si tout le monde veut faire son devoir, M. Tourangeau sera certainement élu.»

«Nous espérons que M. Holton n'abandonnera pas le ministère des finances avant d'avoir fait les arrangements nécessaires, ni M. Drummond le bureau des travaux public, avant que les heureux électeurs de Montmorency n'aient été consolés par la réalisation des promesses de M. Tourangeau. A la vérité, la pureté économique du gouvernement doit être prouvée au monde par une satisfaction donnée sur les lieux.»

Le Journal de Québec, samedi 13 juin 1863, p.2

Le gouvernement n'est pas avare de promesses. Il n'épargne rien pour assurer le succès de ses candidats. La *Réforme* nous fait connaître, dans son numéro de mardi, les jolis moyens auxquels on a recours pour faire de l'Opposition à M. Cauchon, dans le comté de Montmorency. Que nos lecteurs remarquent bien que la *Réforme* est un des organes du ministère :

M. Tourangeau n'avait consenti à opposer M. Cauchon comme ministériel qu'à la condition que le gouvernement réparât immédiatement un tort immense commis à l'égard du comté de Montmorency et en particulier contre l'île d'Orléans par M. Cauchon. M. Tourangeau demanda que le gouvernement fit construire sans délai à la Pointe Saint-Laurent le quai avec lumière dessus placée, pour la construction du quai une première appropriation a été votée en 1856 et une seconde en 1860 et qui n'ont pas été employées bien que M. Cauchon ait été deux fois ministres depuis 1856.

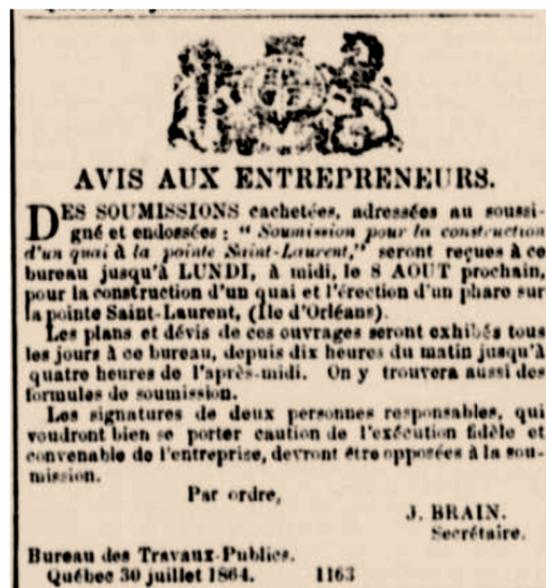
Eh! Bien, le gouvernement a consenti à rendre au comté de Montmorency la justice que M. Cauchon a toujours refusé. Nous apprenons que le quai doit être commencé cette semaine.

De plus, le gouvernement doit, dit-on, faire prendre des moyens pour débarrasser les habitants de Saint-Jean, du fardeau que M. Cauchon leur a imposé pour la construction de leur quai qu'ils sont obligés de payer de leurs propres deniers.

Si tout cela ne s'envole pas comme la remise des \$600,000 aux incendiés de Québec, la candidature de M. Tourangeau qui sera battu, nous n'en avons aucun doute, coûtera cher à la Province. Dans tous les cas, c'est un nouveau chapitre à jouter aux *moyens électoraux mis en usage par le gouvernement démocratique*.

La Minerve, 13 juin 1863, p.2

1864 – Demande de soumissions



Le Journal de Québec, 30 juillet 1864, p.3; 1 août p.3; 4 août, p.3; 5 août, p.3; Le Canadien, 5 août 1864, p.3



AVIS
AUX
ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées : " SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI À LA POINTE SAINT-LAURENT," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, à MIDI, le 8 AOUT prochain, pour la construction d'un quai et l'érection d'un phare sur la Pointe St. Laurent, Ile d'Orléans.

Les plans et devis de ces ouvrages seront exhibés tous les jours à ce bureau, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi. On y trouvera aussi des formules de soumission.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront bien se porter cautions de l'exécution fidèle et convenable de l'entreprise, devront être apposées à la soumission.

Par ordre,
F. BRAÛN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Québec, 1er août 1864. } —985 3f.

Le Courrier du Canada, 3 août 1864, p.3 ; Le Canadien, 5 août 1864, p.3

1867 – Construction de la jetée

POINTE ST. LAURENT (ILE D'ORLÉANS.)

La jetée et le phare qui étaient en voie de construction à la Pointe St. Laurent, Ile d'Orléans, immédiatement en bas de Québec, étaient fort avancés, à l'automne de 1865, mais en avril 1866, la jetée fut endommagée par la glace.

N'étant pas reliée au rivage, cette jetée, en hiver, est entourée de grandes banquises de glace dont la hausse et la baisse, à chaque marée, exercent sur elle une énorme pression.

Sa longueur est de 123 pieds et sa largeur de 34 pieds ; en front elle s'élève à 27 pieds au-dessus du lit du fleuve. Il est probable qu'il faudra y faire des additions considérables.

La question est encore sous la considération de l'ingénieur du département.

Documents de la session Vol.5, Première session du premier parlement de la Puissance du Canada, session 1867-68, Vol. 1, p.29

1969 – Soumission acceptée

Les arbitres officiels du Département des Travaux Publics siégeant actuellement à Ottawa ont rendu jugement dans deux causes.

Dans celle de M. Simon Peters, de Québec, de \$1206 pour la construction d'un quai et d'un phare à St-Laurent, Ile d'Orléans, ils ont accordé la somme de \$683.

La Minerve, 26 novembre 1869, p.4

1871 – Le cadavre d'une femme a été trouvé près du quai St-Laurent, île d'Orléans.

Voici son signalement : Cheveux gris, deux dents de manque à la mâchoire inférieure ; bonnet de coton garni de dentelles, mantelet d'indienne brune; corset de coton des Indes avec lacet en laine tordue; chemise de coton jaune; jupe d'étoffe violette; as en laine ayant le haut violet et le bout blanc; chaussettes en laine grise; une jarretière en laine tordue et aune autre faite d'une lisière d'étoffe; grandeur 5 pieds 8 pouces; âge probable 50 ans.

Le cadavre parait avoir séjourné 5 mois dans l'eau. La malheureuse se serait ainsi noyée l'automne dernier. Elle porte au front une blessure qui lui a été probablement faite par les glaces.

Note de J.-C. Dionne : Il n'y a pas eu d'enquête du coroner.

L'Ordre, 20 avril 1871, p.3

1878 – Travaux de réfection

On nous apprend qu'on a commencé avant-hier à réparer le quai de St-Laurent à l'Île d'Orléans.

Le Nouvelliste, 18 juillet 1878, p.3

1887 – Dommages au quai

L'ouragan de mercredi

Un correspondant de Beaumont écrit en date du 13 juillet.

D'ici, on voit que le quai de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans est fortement endommagé

Le Journal de Québec 19 juillet 1887, p.4

1889 – Requête pour prolonger le quai

M. le curé et les paroissiens de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, ont adressé une requête au gouvernement fédéral pour obtenir que le quai actuel de la paroisse soit prolongé de soixante pieds. Nous croyons que la demande des citoyens de St-Laurent sera agréée.

L'Électeur, 26 janvier 1889, p.4 ; Le Courrier du Canada, 26 janvier 1889, p.4 ; Journal des campagnes, 31 janvier 1889, p.12

1889 – Estimé pour des travaux au quai

Dans les estimés supplémentaires, il y a un item de \$6,000 pour allonger le quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, et un autre item de \$4,000 pour réparations au bassin de radoub à Lévis.

Le Journal de Québec 24 avril 1889, p.2

Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire de l'exercice finissant au 30 juin 1890 a été déposé sur le bureau de la Chambre des Communes, ...Quai de St-Laurent, Ile d'Orléans, \$6,000.

Le Courrier du Canada, 29 avril 1889, p.3 ; Journal des campagnes, 2 mai 1889, p.10

1889 – Demande de soumissions pour des travaux



ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à VENDREDI le 20 DECEMBRE, prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " Soumission pour Travaux de St-Laurent." pour la construction d'une allonge à la Jetée de Saint - Laurent, Ile d'Orléans, Québec, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir sur demande, chez M. Lapointe, maître de poste, à St-Laurent, et au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit*, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics ; ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 20 Novembre 1889. }
Québec, 4 décembre 1889—6f

1111

Le Canadien, 5 décembre 1889, p.2 ; Journal des campagnes, 5 décembre 1889, p.11

1890 – Contrat accordé

Le contrat pour le prolongement du quai à St-Laurent, a été accordé à M. Pinpore, d'Ottawa.

Le Canadien, 5 février 1890, p.2

1890 – Travaux de construction

Construction de quais

On va commencer immédiatement les travaux du quai St-Laurent, Ile d'Orléans, pour lesquels le gouvernement fédéral a alloué \$6,000.

Le Canadien, 9 mai et 21 mai 1890, p.3

Bonnes nouvelles

Le budget supplémentaire qui vient d'être soumis à la chambre des Communes contient la somme de \$1,000 pour le quai de Ste-Famille, \$800, pour le quai de St-François, Île d'Orléans. On va commencer immédiatement les travaux du quai de St-Laurent pour lequel \$6,000 ont été votées l'année dernière. Ces différentes sommes ont été accordées à la demande et sur la recommandation de M. Desjardins, député de Montmorency.

Le Courrier du Canada, 13 mai 1890, p.3 ; Journal des campagnes, 15 mai 1890, p.6

Le quai de St-Laurent

L'entreprise du prolongement du quai de St-Laurent, I.O. a été adjugée par le gouvernement fédéral à M. Poupore, de Pontiac.

L'Electeur d'hier matin s'étonne que la soumission de M. Poupore ait été acceptée lorsque celle de M. Lortie, de Québec, dit-il, était la plus basse.

M. Lortie prétend que cette assertion de notre confrère n'est pas exacte ; que sa soumission à lui était plus élevée que celle de M. Poupore et que par conséquent ce dernier avait droit au contrat.

Le prix de la soumission de M. Poupore était, croyons-nous, de \$6,000.

Le Canadien, 21 mai 1890, p.3

Le quai de Saint-Laurent, Ile d'Orléans

M. Poupore, entrepreneur, et M. Valiquet, ingénieur, sont allés hier à l'Île d'Orléans, pour organiser les travaux de prolongement du quai de St-Laurent, pour lesquels la somme de \$6,000 a été votée sur la recommandation de M. Desjardins. C'est une amélioration importante qui sera d'un grand service à la paroisse de St-Laurent.

Le Canadien, 9 juillet 1890, p.3

Work has commenced on the new wharf at St-Laurent, Island of Orleans. At present there are fifteen men employed under the superintendence of Mr. Kennedy. When completed the wharf will be sixty feet long.

The Quebec Morning Chronicle, 2 août 1890, p.2.

1891 – Joseph Chabot, gardien et percepteur du quai

Le gouvernement fédéral a nommé M. Joseph Chabot, gardien et percepteur du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans.

La Presse, 30 juillet 1891, p.1

Le gouvernement fédéral a nommé M. Joseph Chabot, gardien et percepteur du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans. On sait déjà qu'en vertu d'un ordre en Conseil, les vapeurs et tous les autres vaisseaux qui accostent aux quais qui sont la propriété du gouvernement sont

tenus de payer une somme fixée. Chaque vapeur paie 50 cent pour chacun de ses arrêts à l'un des quais du gouvernement.

Les voitures qui viennent s'installer sur les quais du gouvernement, pour y rendre des charges, paient également un honoraire de dix cents par jour au percepteur.

Ce nouveau règlement devait être mis en force aujourd'hui, mais ne l'a pas été encore.

La Justice, 1 août 1891, p.4.

Les gardiens du quai (1891-1898)

Jos Chabot – St-Laurent – le 7 juillet 1891 - Rémunération : 25 p.c des perceptions

Edouard Chabot – St-Laurent – 16 décembre 1892 - Rémunération : 25 p.c des perceptions

Débats de la Chambre des communes du 25 avril 1895 (Vol. XXXIX, p.190)

56 Victoria. Documents de la Session (No. 10.) A. 1893

ANNEXE N^o 10.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère de la marine le 30 juin 1892.
(Règlements établis pour la gouverne des quais, le 12 juin 1889.)

Localité.	Gardien de quai.	Quand nommé.	Rémunérations allouées.	Montant déposé au crédit du receveur général.
Saint-Jean d'Orléans.....	N. Blouin.....	25 août 1891..	25 do	..
Saint-Laurent d'Orléans..	Jos. Chabot.....	7 juill. 1891..	25 do	..

P.106

Marine.

ANNEXE N^o 7.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère de la marine le 30 juin 1894.
(Règlements établis pour la gouverne des quais, le 12 juin 1889.)

Localité.	Gardien de quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du receveur général.
Saint-Jean d'Orléans.....	Chas. Langlois.....	16 déc. 1892..	25 do	..
Saint-Laurent d'Orléans..	Edouard Chabot....	16 déc. 1892..

P.155

ANNEXE N° 8.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère de la marine le 30 juin 1897.

Localité.	Gardien de quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du receveur général.
Saint-Jean d'Orléans.....	L. Lachance.....	26 sept. 1896. 25	do	223 96
Saint-Jean Port Joli.....	J. Pelletier.....	14 sept. 1896. 25	do	116 92
Sainte-Cécile du Bic.....	L. N. Coté.....	20 juil. 1891. 25	do	
Saint-Laurent d'Orléans.....	Ed. Chabot.....	25 août 1894. 25	do	40 46

Marine et Pêcheries—Division de la Marine.

ANNEXE N° 7.

RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère de la Marine le 30 juin 1898.

Localité.	Gardien du quai.	Quand nommé.	Rémunération allouée.	Montant déposé au crédit du receveur général.
Saint-Jean d'Orléans.....	L. Lachance.....	26 sept. 1896. 25	"	120 38
Saint-Jean Port-Joli.....	J. Pelletier.....	14 " 1896. 25	"	
Sainte-Cécile du Bic.....	L. N. Coté.....	20 juillet 1891. 25	"	
Saint-Laurent d'Orléans.....	Ed. Chabot.....	25 août 1894. 25	"	28 26

Rapport de l'Auditeur général—Partie K.

Quais et jetées.	Maitre de quai.	Produit brut.	Rétribution.	Revenu net.
Saint-Jean-d'Orléans, au 30 juin 1898.....	L. Lachance....	160 32	39 94	120 38
" Port-Joli, pas d'états.....	J. Pelletier....			
Sainte-Cécile-du-Bic	L. N. Coté.....			
Saint-Laurent d'Orléans, au 30 juin 1898.....	E. Chabot.....	38 58	10 32	28 26

Document de la session : [Vol. 33, no.1 (1899)] Pages correspondantes : p.1-K-163

1880 - 1900 – Données concernant le quai provenant du gouvernement fédéral

SAINT-LAURENT.

Sur l'île d'Orléans. Dix à douze milles en aval de Québec, sur la rive sud.

Le pavage en madriers ainsi que les autres parties du quai ont été réparés. Il faudra faire d'autres réparations pour remettre ce quai en bon état. (Annexe 5, page 34.)

1880 - Documents de la Session (No. 11) 43 Victoria, p.17

Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

Situé sur la rive sud de cette île, à dix ou onze milles de Québec.

Dans le cours de l'année fiscale, on a dépensé \$703.76 pour réparer la couverture du quai et renouveler certaines parties du quai même.

Pour le mettre en bon état, il faudra encore faire à ce quai de grandes réparations.

1880 - Documents de la Session (No. 11) 43 Victoria, p.34

SAINT-LAURENT.

Le plancher du chemin du quai de Saint-Laurent, rive sud de l'île d'Orléans, a été renouvelé.

D'autres réparations seront faites dans le cours du présent exercice.

1881 - Documents de la Session (No. 6) 44 Victoria, p.26

SAINT-LAURENT.

Sur la rive sud de l'île d'Orléans, à 15 milles en aval de Québec.

Les coins extérieurs de ce quai ont été revêtus en madriers; des poteaux de défense et des échelles ont été posés sur les côtés. Environ 100 pieds du chemin du quai ont été renouvelés.

1882 - Documents de la Session (No. 7) 45 Victoria, p.37

SAINT-LAURENT.

Le village de Saint-Laurent est situé sur l'île d'Orléans, quinze milles en aval de Québec.

En 1866 fut commencée la continuation d'une pile sur laquelle on devait asseoir un phare, et à la date de la confédération \$8,416.58 avaient été dépensés. Après la confédération l'ouvrage a été terminé pour la somme de \$15,979.70. La jetée a 583 pieds de longueur. Le bloc, à l'extrémité du large, est de 104 pieds de long sur 32 de large, et le reste de la jetée a 20 pieds de largeur. Il y a 7 pieds d'eau à l'extrémité de la jetée à marée basse dans les grandes mers ordinaires.

En 1879-80 et 1881, des réparations ont été faites à la jetée.

Les petites mers montent de 12 pieds, et les grandes de 19.

Total de la dépense depuis la confédération, \$17,245.83.

1883 - Documents de la Session (No. 10) 46 Victoria, p.252

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1889—*Suite.*

N° du crédit.	Service.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Réparations.....	400	00	

1888 - Documents de la Session (No. 1) 51 Victoria, p.6

QUAIS, JETÉES ET BRISE-LAMES.

Les jetées sous le contrôle et l'administration de ce département sont celles dont les noms suivent :—Les jetées de Goderich, Rondeau, Inverhuron, Morpeth et Kingsville, dans la province d'Ontario ; Rimouski, Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, Malbaie, Eboulements, L'Islet, Berthier, Trois-Pistoles, Tadoussac, Anse Saint-Jean, Saint-Alphonse de Bagotville, Chicoutimi, Baie-Saint-Paul, Ile-aux-Grues, Saint-Jean d'Orléans, Saint-Laurent d'Orléans, Lacolle, les Cascades et Mégantic, dans la province de Québec ; Maitland, Pointe-du-Chêne, Digby, l'Anse-Delap, Baie de

1888 - Documents de la Session (No. 5) 51 Victoria, p. xlvii

ANNEXE n° 1—*Suite.*

Désignation des travaux.	Con- struction.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
du de cores, jetée.....				
Sainte-Famille, jetée.....	300 04			300 04
Saint-François (Ile d'Orléans), jetée.....	1,203 95			1,203 95
Sainte-Irénée, jetée.....	3,284 87			3,284 87
Saint-Jean (Ile d'Orléans), jetée.....	1,009 20			1,009 20
Saint-Laurent, jetée.....	1,304 67			1,304 67

1888 - Documents de la Session (No. 7) 51 Victoria, p.14

51 Victoria.

21 Mai

343

147. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-sept mille cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir :—rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade, \$1,000 ; Grand-Papas, enlèvement de la batture, \$750 ; Anse-à-l'eau ou Tadoussac, jetée, \$1,000 ; rivière Yamachiche, \$1,000 ; jetées du lac Mégantic, réparations, \$700 ; Grande-Décharge, lac Saint-Jean, jetée, \$1,000 ; Chicoutimi, Saint-Alphonse, Anse Saint-Jean et Sainte-Anne-du-Saguenay, réparer les jetées, etc., \$2,000 ; Malbaie, Ile aux Coudres, Les Eboulements, réparer les jetées, etc., \$3,700 ; Saint-Laurent, Ile d'Orléans, réparations, \$400 ; rivière Yamaska, protection du barrage etc., \$2,250 ; Baie Saint-Paul, \$5,000 ; Trois-Pistoles,

1889 - Documents de la Session (No. 2) 52 Victoria, p.343

53 Victoria. 7 Mars. 163

\$3,400; jetée de Rimouski—réparations, \$10,000; bassin de radoub de Lévis, \$4,000; Saint-Laurent, île d'Orléans—travaux urgents de renouvellement et de réparation, \$5,000 :—Rivière L'Assomption—achèvement, \$900 :—rivière des Prairies—améliora-

1890. *Subsides.* Chap. 1. 29

ANNEXE B—*Suite.*

SERVICE.	Montant.	Total.
Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellements et réparations.....	5,000 00	

1890 - Documents de la Session (No. 5) 53 Victoria, p.31

SAINT-LAURENT.

Le village de Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, se trouve à 15 milles en aval de Québec. Le quai mesure 583 pieds de longueur et 32 pieds de largeur, la pile de son extrémité extérieure étant longue de 104 pieds et large de 32. On a fait des réparations a ce quai afin de le rendre utile au trafic.

1890 - Documents de la Session (No. 18) 53 Victoria, p.97

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU—*Suite*

N ^o du crédit.	Détails.	A voter de nouveau.	Crédit, 1890-91.	Total à voter pour 1891-92.
	Saint-Laurent, île d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparation.....		5,000 00	

1891 - Documents de la Session (No. 1a) 54 Victoria, p.53

54 Victoria. Documents de la Session (No. 1B.) A. 1891

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1890-91—*Suite.*

N ^o du crédit.	Service.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
	Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparations—Mandat du G. G.....	1,289 06		

1891 - Documents de la Session (No. 3) 54 Victoria, p.6

Havres et rivières—Québec.		Crédits spéciaux.	Crédits généraux.
Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et réparations.			501 73
W. J. et John G. Poupore, prolongement du quai, à l'entreprise		6,000 00	
do travail supplémentaire et matériaux: bois de construction, 210 pds à 30c.; main-d'œuvre, 8 jrs à \$2		79 00	
do plancher de déstape, bois de construction méplat, 2,375 pds à 7c.; boulons en fer, 754 lbs à 7c.....		219 03	
do traverses et longrines, 720 pds à 30c.; orme pour couvrir les marches, 28 pds à \$1.....		244 00	
A reporter.....		6,542 03
C—38	RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 1889-90.		

1891 - Documents de la Session (No. 3) 54 Victoria, p.10

SAINT-LAURENT.—Le 4 février dernier, un contrat a été passé pour la construction d'un prolongement de 60 pieds à la jetée; ce prolongement a 60 pieds de largeur à son extrémité du large et 50 pieds à son point de liaison avec l'ancienne construction; à l'expiration de l'exercice, les travaux avançaient favorablement. La profondeur de l'eau à l'extrémité de la nouvelle construction sera de 9 pieds à mer basse.

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.XXVI

SAINT-LAURENT.

Le village de Saint-Laurent est situé sur la rive sud de l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency, à 15 milles à l'est de Québec

La construction du quai de cet endroit se commença en 1886. Sa longueur est de 583 pieds et sa largeur de 32 pieds à l'extrémité du large et la profondeur d'eau est de 6 pieds à mer basse.

Le 4 février dernier, un contrat a été passé avec le département pour la construction d'une autre longueur de 60 pieds, ayant 60 pieds de largeur à l'extrémité du large et 50 pieds au point de raccordement avec l'ancienne construction, mais rien n'avait été fait à l'expiration de l'exercice. La profondeur de l'eau à l'extrémité de la nouvelle construction sera de 9 pieds à mer basse.

Les grandes mers montent de 23 pieds et les petites de 14 pieds 6 pouces.

100

[1890]

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.100

274

2 Juillet.

1891.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille huit cent trente-cinq piastres et vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir: Jetée de Saint-Siméon—A voter de nouveau \$1,093.33 périmées—Mandat du Gouverneur Général, \$1,155.00; Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparations—Mandat du Gouverneur Général, \$1,289.06; Jetée de Boucherville, les autorités locales fournissant

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.274

298

3 Juillet.

1891.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille huit cent trente-cinq piastres et vingt-sept centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir: Jetée de Saint-Siméon—A voter de nouveau \$1,093.33 périmées—Mandat du Gouverneur Général, \$1,155.00; Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparations—Mandat du Gouverneur Général, \$1,289.06; Jetée de Boucherville, les autorités locales fournissant

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.298

8	Chap. 1.	Subsides.	54-55 VICT.
ANNEXE A—Suite.			
SERVICE.		Montant.	Total.
TRAVAUX PUBLICS—Fin. (Imputable sur le retenu)—Fin. PORTS ET RIVIÈRES—Fin. Québec.			
Jetée de Saint-Siméon.....		\$ 1,155 00	
Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de réfection et de réparations		1,289 06	

ANNEXE N° 8.				
RELEVÉ des quais sous le contrôle du ministère.				
Localité.	Gardien de quai.	Date de l'établissement des règlements.	Date de la nomination du gardien de quai.	Rémunération.
St-Jean d'Orléans.....	do
St-Laurent d'Orléans ..	do

1891 - Documents de la Session (No. 7) 54 Victoria, p.104

N° 1.—CONTRATS adjudgés par le département des travaux publics, etc.—Suite.			
Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
Sainte-Geneviève et Saint-Raphaël de l'Ile Bizard—Deux jetées	Poupore et Poupore. . .	24 oct. 1889..	7,200 00
Saint-Laurent—Ile d'Orléans—Prolongement du quai	do	7 fév. 1890..	6,000 00

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.225

ANNEXE N° 1—*Suite.*

Désignation des travaux.	Con- struction et améliora- tions.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Saint-Laurent, jetée (Ile d'Orléans).....	1,578 31	1,578 31

1891 - Documents de la Session (No. 9) 54 Victoria, p.18

RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL
POUR 1890-91.

A l'auditeur général.

Règlements concernant l'inscription et la comptabilité des deniers publics.

- (1.) Il sera fait usage de livres de reçus portant des numéros consécutifs imprimés.
- (2.) Il sera donné un reçu pour chaque paiement.
- (3.) Toutes les recettes seront inscrites dans un livre de caisse, et chaque inscription portera le même numéro que le reçu.
- (4.) Le talon du reçu portera son numéro, le nom du payeur, le montant payé, et une brève mention de l'objet pour lequel ce paiement a été fait ; il devra être signé par le percepteur, et aussi par le payeur lorsque ce dernier fera lui-même le paiement.
- (5.) Il devra être fait un dépôt au crédit du receveur général tous les jours, si les recettes s'élèvent à \$25. Si les recettes quotidiennes ne s'élèvent pas à \$25, il devra être fait un dépôt dès qu'il y aura en caisse une somme de \$25 ou plus.
- (6.) Aussitôt que possible après la fin de chaque mois, et pas plus tard que le 10 du mois suivant, copie du livre de caisse devra être envoyée à l'auditeur général, avec les talons correspondants aux reçus délivrés, et aussi le talon en blanc de tout reçu qui aura été gâté ou oblitéré.

Délibération du conseil de la trésorerie, 23 mai 1890.—Le conseil de la trésorerie a délibéré sur une communication de l'auditeur général, à l'effet de soumettre certains règlements comportant des principes généraux pour la vérification des comptes du revenu, et aussi une copie des règlements et des modèles d'états dressés conformément

Travaux publics—Revenu.	Crédit.	Dépense.	Page dans la partie C.	Non dépensé.	Dépensé en plus.
Sainte-Famille.	1,000 00	999 30	207	9 70	
Saint-François, Ile d'Orléans.	800 00	748 09	207	51 91	
Saint-Laurent, do	6,289 06	6,263 56	207	25 50	

1892 - Documents de la Session (No. 1) 55 Victoria, A-70

55 Victoria. Documents de la Session (No. 1.) A. 1892

Havres et rivières—Sommaires.	Total.	Crédits spéciaux.	Crédits généraux.

Jetée de Sainte-Famille	(C-243)	999 30	999 30	
Jetée de Saint-François d'Orléans	(C-243)	748 09	748 09	
Saint-Jean d'Orléans	(C-244)	500 82		500 82
Jetée de Saint-Laurent d'Orléans	(C-244)	6,263 56	6,263 56	

1892 - Documents de la Session (No. 1) 55 Victoria, C.207

56 Victoria. 30 juin. 411

96. Résolu, qu'une somme n'excedant pas vingt sept mille six cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté, pour les havres et rivières, Québec:—Knowlton's \$1,000 ; Saint-Laurent, île d'Orléans—renouvellements, \$250; rivière Saint-Maurice

1892 - Documents de la Session (No. 1) 55 Victoria, p.435

SAINT-LAURENT.

Le village de Saint-Laurent se trouve sur la rive sud de l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency, à 15 milles à l'est de Québec.

La construction de la longueur additionnelle de quai, dont il est question dans le rapport du dernier exercice, a été terminée, et maintenant le quai a 643 pieds de longueur et son extrémité du large baigne dans 9 pieds d'eau à mer basse.

Les grandes marées montent de 23 pieds, et les marées ordinaires de 14 pieds 6 pouces.

1892 - Documents de la Session (No. 8) 55 Victoria, p.85

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUT. SUR LE REVENU—*Suite.*

N° du crédit.	Détails.	A voter de nouveau.	Crédit, 1892-93.	Total à voter pour 1893-94.
	Saint-Laurent, île d'Orléans—Renouvellements		250 00	600 00

1893 - Documents de la Session (No.2a) 56 Victoria, p.49

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent est situé sur la rive sud de l'île d'Orléans, à 15 milles à l'est de Québec.

Le 24 avril 1891, pendant une grosse tempête la cale a été emportée et la charpente supportant le pont a été brisée.

La charpente en bois a été remplacée par une charpente en fer de 4 pouces carrés, et convenablement posée dans des châssis en fer ; une plate-forme en pièces de bois a été posée dans le bassin pour appuyer la cale et le pont à marée basse ; ces réparations ont coûté \$186.60. Les grandes marées montent de 19 pieds et les petites marées de 13 pieds.

1893 - Documents de la Session (No.8) 56 Victoria, p.75

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Saint-Laurent (Ile d'Orléans), jetée.....		206 60		206 60
Saint-Michel de Bellechasse, jetée.....		996 70		996 70

1893 - Documents de la Session (No.8) 56 Victoria, p.15

192 23 mars. 1893

\$700; Quai de Chicoutimi—Réparations, \$2,000; Saint-Michel de Bellechasse—Réparations à la jetée, \$500; Saint-Laurent, île d'Orléans—Renouvellement, \$600; Jetée de

1893 - Documents de la Session (No.8) 56 Victoria

278 30 mars. 1893

\$700; Quai de Chicoutimi—Réparations, \$2,000; Saint-Michel de Bellechasse—Réparations à la jetée, \$500; Saint-Laurent, île d'Orléans—Renouvellement, \$600; Jetée de

1893 - Documents de la Session (No.8) 56 Victoria

Saint-Jean, Ile d'Orléans.—Réparation d'un quai.
 Saint-Jean Port-Joli, comté de L'Islet.—Réparation d'un quai.
 Saint-Laurent, Ile d'Orléans.—Réparation d'un quai.

1894 - Documents de la Session (No.9) 57 Victoria, p.Xii

Auditeur général.

Trav. publics—Imputable sur le revenu	Crédit.	Dépense.	Page dans la partie C.	Non dépensé.	Dépensé en plus.
Saint-Laurent, Ile d'Orléans.....	250 00	250 65	275		0 65

1894 - Documents de la Session (No.9) 57 Victoria, p.53

HAVRES ET RIVIÈRES—QUÉBEC.

Saint-Laurent d'Orléans : renouvellements..... do 275 250 65

1894 - Documents de la Session (No.1) 57 Victoria, p.264

Travaux Publics.

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent est situé sur la rive méridionale de l'île Orléans, à 10 milles à l'est de Québec.

Comme on a constaté qu'il était difficile d'assujétir le ponton au-dessous de la cale du quai, on a décidé de lever et de baisser la cale au moyen de deux manivelles avec chaînes et palans qu'on a achetés et mis en place dans le cours de septembre dernier; on a aussi renouvelé 50 planches du tablier. La somme employée à ces travaux s'est élevée à \$250.65. Les grandes marées montent de 23 pieds; et les marées ordinaires de 14 pieds 6 pouces.

1894 - Documents de la Session (No.9) 57 Victoria, p.89

ANNEXE N° 1—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Saint-Jean, Ile d'Orléans, jetée		25 00		25 00
Saint-Jean Port-Joli do	4,927 61			4,927 61
Saint-Laurent, Ile d'Orléans, jetée.....		250 65		250 65

1894 - Documents de la Session (No.9) 57 Victoria, p.16

Saint-Jean.... Ile d'Orléans	do	..	Réparation du quai.
Saint-Jean Port-Joli... L'Islet	do	..	do do
Saint-Laurent..... Ile d'Orléans	do	..	do do

1894 - Documents de la Session (No.9) 57 Victoria, p.53

Ministère des trav. publics : Sommaire des dépenses— <i>Suite.</i>	Page dans p. P.	\$ c.	\$ c.
Saint-François : Grosses réparations au quai	141	1,705 62	
Saint-Irénée : Agrandissement du quai	141	79 99	
Saint-Jean d'Orléans : Grosses réparations au quai	141	1,981 62	
Saint-Laurent d'Orléans : Renouvellements.....	141	599 97	

1895 - Documents de la Session (No.1) 58 Victoria, p.4

DÉPENSES, 1893-94—*Suite.*

SERVICE.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Saint-François	1,705 62		
Saint-Irénée	79 99		
Saint-Jean, Ile d'Orléans	1,981 62		
Saint-Laurent, jetée de l'île d'Orléans	599 97		

1895 - Documents de la Session (No.2) 58 Victoria, p.34

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent est un village prospère situé sur la rive méridionale de l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency, à 10 milles à l'est de Québec et à 6 milles en aval de l'extrémité occidentale de l'île. Les grandes marées montent de 19 pieds, les petites de 13.

Dans le cours de l'été de 1893, un hangar ouvert, un petit entrepôt et une salle d'attente ont été construits à la tête du quai qui se trouve ici. Deux cents madriers de 3 pouces du tablier ont été renouvelés, et le débarcadere a subi de menues réparations.

Les travaux ont été exécutés à la journée et ont coûté \$665,47.

1895 - Documents de la Session (No.9) 58 Victoria, p.90

Travaux Publics.

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
HAVRES ET BRISE-LAMES—Suite.				
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Saint-François (Ile d'Orléans), jetée	1,705 62			1,705 62
Saint-Irénée, jetée	79 99			79 99
Saint-Jean (Ile d'Orléans), jetée		1,981 62		1,981 62
Saint-Laurent (Ile d'Orléans), jetée		665 47		665 47

1895 - Documents de la Session (No.9) 58 Victoria, p.17

ANNEXE N° 1—Suite.

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Saint-Jean, jetée, Ile d'Orléans		6,005 22		6,005 22
Saint-Laurent, jetée do		56 00		56 00

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent se trouve sur la rive méridionale de l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency, à 10 milles à l'est de Québec.

Dans le cours des mois d'août dernier, 75 madriers du tablier du quai de cet endroit ont été renouvelés et une rampe a été construite à partir de la pile du large jusqu'à l'ancien quai.

Les travaux ont été exécutés à la journée et ont coûté \$56.

Les grandes mers montent de 19 pieds et les petites de 13 pieds.

1896 - Documents de la Session (No.9) 59 Victoria, p.79

Compte-rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada : [Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada : sixième session, septième parlement, 59 Victoria, 1896, vol. XLI, comprenant la période depuis le deuxième jour de janvier jusqu'au treizième jour de mars, inclusivement

Ottawa : S.E. Dawson, 1896; 1618 pages Pages correspondantes : p. 1645-1646 | p. 1647-1648

1645

[17 FÉVRIER 1896]

1646

LE QUAI DE SAINT-LAURENT—PHILÉAS FILION.

M. LANGELIER :

Est-il à la connaissance du gouvernement qu'en 1891 une balle d'étoupe fournie par lui pour les réparations au ponton du quai de Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans, a été prise et gardée par Philéas Filion, de la dite paroisse, et vendue par lui aux constructeurs de chaloupes? 2. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'en la même année 1891, un morceau de bois de quinze pieds de long et de douze pouces carré, et une chaîne fournie par le gouvernement pour la passerelle du dit quai de Saint-Laurent, ont été appropriés pour son usage par le dit Philéas Filion? 3. Le dit Philéas Filion avait-il acheté ces objets, à quel prix, et en a-t-il payé le prix?

M. OUMET : Cinquante livres d'étoupe, à un coût total de \$3.75, furent fournies à M. Philéas Filion et par lui employées à calfater le ponton du quai de Saint-Laurent, durant l'été de 1891. M. Filion a toujours joui de la réputation d'un honnête, respectable et fidèle employé. Si l'honorable député de Québec-centre veut communiquer au département la dénonciation sur laquelle il a cru convenable de baser une aussi sérieuse imputation que celle contenue dans sa question, j'ordonnerai immédiatement une enquête sur le sujet. La réponse à la seconde question est : " Non."

M. LANGELIER :

1. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'en 1891, un nommé Philéas Filion, de Saint-Laurent, île d'Orléans, a fait scier et gardé pour son usage une partie du bois fourni par le gouvernement pour construire des défenses au quai de la dite paroisse? 2. Le dit bois avait-il été vendu au dit Philéas Filion par le gouvernement? Si oui, combien, et le prix en a-t-il été payé?

M. OUMET : La réponse aux deux questions est : " Non ". Mais si la dénonciation en est communiquée au département, ainsi que le nom du dénonciateur, je ferai faire une enquête.

M. LANGELIER :

1. A-t-il été fait des réparations au quai de Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans, en 1888? 2. S'il en a été fait, l'ont-elles été à l'entreprise ou à la journée? 3. Si à l'entreprise, quel était l'entrepreneur, et comment avait-il obtenu le contrat, de gré à gré ou sur adjudication comme le plus bas soumissionnaire? 4. Si à la journée, qui

conduisait les travaux, quel était son salaire, et quel est le montant total qui lui a été payé? 5. Combien de bois a été acheté par le gouvernement pour ces travaux, en est-il resté, et qu'est-ce qui en a été fait?

M. OUMET : Des réparations furent faites au quai de Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans, en 1888. 2 et 3. Ces réparations furent faites à la journée. 4. Les travaux furent faits à la journée; M. Philéas Filion conduisait les travaux; son salaire était de \$2.50 par jour; le montant total qui lui a été payé est de \$50. 5. Cinq cent dix-sept morceaux de bois de construction furent achetés pour ces réparations par le gouvernement, au coût de \$98. Le tout fut employé aux travaux.

M. LANGELIER :

1. Combien a coûté le hangar construit sur le quai de Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans? 2. Les travaux en ont-ils été faits à l'entreprise ou à la journée? 3. Si les travaux ont été faits à l'entreprise, quel en a été l'entrepreneur, et a-t-il obtenu l'entreprise de gré à gré ou sur adjudication comme le plus bas soumissionnaire? 4. S'ils ont été faits à la journée, qui en a dirigé les travaux, quel était le salaire de la personne qui les dirigeait? 5. Est-il resté du bois ou autres matériaux appartenant au gouvernement après le parachèvement des travaux, et qu'en a-t-on fait? 6. Combien a coûté le toit en tôle du dit hangar?

M. OUMET : 1. Le hangar construit sur le quai de Saint-Laurent a coûté \$450. 2. Les travaux en ont été faits à la journée. 4. Philéas Filion a dirigé ces travaux; son salaire était de \$2.50 par jour. 5. Il n'est resté aucuns matériaux après le parachèvement des travaux. 6. Le toit en tôle du dit hangar a coûté \$77.

1647	[COMMUNES]	1648
SAINT-LAURENT.		
<p>Saint Laurent, comté de Montmorency, est situé sur la rive sud de l'île d'Orléans, à 10 milles à l'est de Québec.</p> <p>Dans le cours du mois d'août dernier le plancher du quai a été renouvelé presque entièrement, sur une longueur de 470 pieds, et les poulies qui servent à monter le plan incliné ont été réparées.</p> <p>L'ouvrage a été fait à la journée et a coûté \$179.17.</p> <p>Les grandes mers montent de 19 pieds et les petites de 13 pieds.</p>		

1897 - Documents de la Session (No.7) 60 Victoria, Pages correspondantes : p. 9-84

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.							
63 VICTORIA, A. 1900.							
xvi							
Localité, etc.	Page 1re partie.	Page 2e partie.	Page 3e partie.	Page 4e partie.	Page 5e partie.	Page 6e partie.	Page 7e partie.
Saint-Laurent (Île d'Orléans) Qué., quai...			12			7, 97	

104 iv

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

63 VICTORIA, A. 1900

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent, dans le comté de Montmorency, sur la rive sud de l'île d'Orléans, est à dix milles à l'est de Québec; la localité est très fréquentée durant l'été. Les marées du printemps montent de vingt pieds et baissent de treize pieds.

Construction.—Un caisson isolé de 104 pieds sur 32 de largeur et sur lequel un phare a été construit, a été commencé en 1866. L'extrémité du large de ce quai baignait dans sept pieds d'eau aux marées basses du printemps.

En 1866 une somme de \$8,476.58 a été dépensée pour réparations.

Le quai et le phare ont été terminés en 1868 et l'on dépensa alors la somme de \$7,208.96. On constata, cependant, que ce caisson isolé était trop rongé pour résister à la pression des glaces et on décida de le continuer jusqu'à la rive. Dans ce but en 1869, une somme de \$7,492, et en 1872, la somme de \$1,326.25, y ont été dépensés. Le montant total dépensé de 1867 à 1882, y compris les réparations, a été de \$17,245.83.

Ce quai avait alors 600 pieds de longueur, sur vingt pieds de largeur à l'exception des 104 pieds à l'extrémité du large où il avait trente-deux pieds de large.

En 1888, l'ouvrage reliant le quai et la rive a été terminé et l'on dépensa la somme de \$413.24. Afin d'obtenir une profondeur d'eau de neuf pieds à l'extrémité du quai un contrat a été passé en 1890 pour la construction d'une annexe de 60 pieds de longueur, soixante pieds de largeur à son extrémité du large et cinquante pieds de largeur à l'extrémité où il se réunit à l'extrémité du quai.

L'ouvrage était terminé en 1891 et la somme de \$7,841.87 a été dépensée.

Le quai est aujourd'hui de 600 pieds de longueur, vingt pieds de largeur, à son extrémité donnant à la rive, et 32 pieds de largeur sur les 164 pieds de son extrémité du large où il y a neuf pieds d'eau aux marées basses du printemps.

Réparations.—En 1887 des réparations générales ont été faites au corps principal du quai et la somme de \$1,304.63 a été dépensée en 1889. Le chemin de voiture a été réparé et partiellement renouvelé au coût de \$369.28 et en 1892 la somme de \$206.06 a été dépensée pour réparations au débarcadère mobile qui avait été brisé durant la tempête du mois d'août 1891.

En 1893, le ponton en-dessous du débarcadère mobile ayant été enlevé on décida de baisser et de lever ce débarcadère au moyen de treuils, de chaînes; des réparations minimales ont aussi été faites au plancher et l'on dépensa la somme de \$250.65.

En 1891, un hangar ouvert avec un petit hangar à marchandises et une salle d'attente ont été construits à la tête du quai. Toute la construction a 40 pieds de long, 25 pieds de large, avec un toit en feuille de fer; le tout coûtera la somme de \$665.47. Le planchéage du sommet a été partiellement renouvelé en 1895-96, et la somme de \$56.00 et celle de \$179.17 dans chacune de ces annexes respectives, ont aussi été dépensées.

Durant l'année fiscale, le sommet de l'ancien quai s'étant détérioré, sur une hauteur de six pieds environ, on en recommença la reconstruction deux pieds plus haut que la hauteur originale; on employa du pin et du cèdre, et cet ouvrage a coûté la somme de \$2,008.99. On continue les travaux dans le moment actuel et le 15 octobre 1898, durant une grande tempête, les chaînes du débarcadère mobile s'étant brisées, les dommages furent réparés au coût de \$144.82. Le montant total dépensé, durant l'année fiscale s'est élevé à la somme de \$2,153.81.

Le montant total dépensé à Saint-Laurent est de \$39,103,18, réparti comme suit:—

Construction avant la confédération....	\$ 8,416 58
Extension et améliorations depuis la confédération....	25,753 17
Réparations....	4,933 43
	Total....
	\$39,103 18

1900- Documents de la Session (No.8) 63 Victoria, Pages correspondantes : p. 9-xvi | p. 104

1893 – Travaux

Finances du Canada

Estimations annuelles

Les estimations pour les travaux publics dans la province de Québec sont :

St-Laurent, Ile d'Orléans : \$600.

La Presse, 1 février 1893, p.5

1903 – Prolongement du quai

Une somme de \$4,000 piastres sera dépensée par le gouvernement fédéral pour le prolongement de notre quai. Merci encore à la grande influence de M. Taschereau auprès du gouvernement, si cette somme a été votée.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre dévoué député M. Alexandre Taschereau, sera à St-Laurent le jour de l'exposition.

Le Soleil, 21 septembre 1903, p.5

1904 – Nomination de Joachim Godbout, gardien du quai



11 mai 1904.

JOACHIM GODBOUT, de la Pointe St-Laurent, dans la province de Québec : Gardien du quai de l'Etat à St-Laurent, île d'Orléans, dans la dite province.

1867-1946 (Dominion du Canada), volume 37, numéro 47, 21 mai 1904, page 32

QUÉBEC.

(78) FLEUVE SAINT-LAURENT EN BAS DE QUÉBEC—ÎLE D'ORLÉANS—SAINT-LAURENT—QUAI ALLONGÉ — PHARE DÉPLACÉ.

Le quai de l'Etat à Saint-Laurent, île d'Orléans, a été allongé de 70 pieds, et le feu qui était autrefois montré du phare sur le quai est à présent montré d'une lanterne sur le toit du hangar à marchandises, qui a été transporté au nouveau prolongement. Le feu est maintenant montré d'un point 75 pieds en dehors de son ancienne position, et 55 pieds en dedans de l'extrémité du quai. L'ancien phare a été démoli.

Lat. N. 46° 51' 32''
 Long. O. 71 0 20

Les angles suivants ont été relevés de la lanterne :—

Eglise Saint-Laurent.....	0°	
Eglise Saint-Jean.....	90	50'
Eglise Saint-Michel.....	23	30

Gazette du Canada - 1867-1946 (Dominion du Canada), volume 36, numéro 48, 30 mai 1903, p.2446

1905 – Travaux

Courrier parlementaire

St-Laurent, Ile d'Orléans, quai : \$600.

Le Soleil, 5 juillet 1905, p.1

1906 – Travaux aux quais

Aux Communes

Les crédits pour Québec sont votés

Saint-Jean, Ile d'Orléans – Prolongement du quai : \$5,000.

Saint-Laurent, Ile d'Orléans – Réparations au quai : \$2,500.

Saint-François, Ile d'Orléans – Approche du caisson isolé - \$7,000.

La Presse, 5 juillet 1906, p.8

1907 – Travaux

Lettre d'Ottawa

St-François, île d'Orléans, améliorations du quai : \$9,000;

St-Laurent, île d'Orléans, quai : \$1,650

Le Soleil, 20 avril 1907, p.1

1907 – Revue du budget

Saint-François, Ile d'Orléans – Approche du caisson isolé : \$10,000

Saint-Jean, Ile d'Orléans – Prolongement du quai : \$2,000

Saint-Laurent, Ile d'Orléans – Réparation du quai : \$3,000

Le Soleil, 17 décembre 1907, p.6

1908 – Réparation du quai

Parlement fédéral

Les crédits à la province de Québec

St-Laurent, Ile d'Orléans, réparations au quai, \$4,100.

Le Soleil, 17 mars 1908, p.1 ; L'Action sociale, samedi 21 mars 1908, p.2

Les crédits supplémentaires

Pour travaux à exécuter et autres dépenses dans la province Québec

Ste-Famille, quai : \$4,000

St-François, quai : \$5,000

St-Jean, travaux au quai : \$1,400

St-Laurent, réparation au quai : \$3,000

Le Canada, 15 juillet, 1908, p.4

1910 – Petites notes de St-Laurent, I.O.

M. Joachim Godbout, le populaire gardien de notre quai, est l'heureux père d'un héritier, qui a vu le jour hier matin.

C'est M. et Mme Napoléon Lapointe qui ont été parrain et marraine d'un nouveau-né. L'enfant porte le nom de Joseph-Louis- Jean-Baptiste.

Le Soleil, 31 août 1910, p.5

1919 – Demande de soumissions

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 2 octobre 1919, des soumissions pour la réparation au quai de Saint-Laurent, île d'Orléans, comté de Montmorency, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour réparations au quai, Saint-Laurent d'Orléans, P.Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et à l'édifice Shaughnessy, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Saint-Laurent d'Orléans, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (*blue prints*) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 6 septembre 1919.

12-1

Gazette du Canada, 1867-1946 (Dominion du Canada), volume 53, numéro 12, 20 septembre 1919,



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 2 octobre 1919, des soumissions pour des réparations au quai de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour réparations au quai, Saint-Laurent d'Orléans, P. Q."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa; aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Saint-Laurent d'Orléans, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques si c'est nécessaire,

pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (*blue prints*) en fournissant un chèque accepté, pour la somme de \$10, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si

le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 septembre 1919.

Le Progrès du golfe, jeudi 18 septembre 1919, p.

1919 – Dommages au quai

Au dire des marins la tempête d'avant-hier a été l'une des plus forte de l'automne dernier. Le quai de l'Ile d'Orléans a également été endommagé considérablement par la mer.

Le Soleil, 7 novembre 1919, p.18

1920 – Les quais de l'Ile

Les députés du district aux Communes

M. H.-E. Lavigueur, député du comté de Québec, a aussi donné avis qu'il demandera au gouvernement quels sont les entrepreneurs qui ont soumissionné pour la reconstruction et la réparation des quais de St-Laurent, St-Jean, St-François et Ste-Famille, Ile d'Orléans, comté de Québec.

A qui et pour quelle somme, les travaux ont-ils été accordés; et si ces travaux ne sont pas commencés, le gouvernement a-t-il l'intention de les faire exécuter bientôt partout ?

Le gouvernement se propose-t-il de donner suite aux demandes constantes dans les nombreuses requêtes signées par toute la population de l'Ile d'Orléans, sur l'expropriation

du quai de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, d'en faire un quai ouvert à toute la population, et de satisfaire ainsi la population de l'Ile ?

Le Soleil, 3 avril 1920, p.1

1920 – Réparation des quais

Avant l'ordre du jour, hier après-midi, aux Communes, M. Lavigueur a demandé que les quais endommagés de l'Ile d'Orléans soient réparés. Le gouvernement a répondu que cela sera fait aussitôt que possible.

L'Action Catholique, 10 juin 1920, p.1

1920 – La reconstruction des quais sur l'Ile d'Orléans

Les travaux sont commencés à St-Jean pour être poursuivis activement, mais à St-François, St-Laurent et Ste-Famille, rien n'a encore été fait. Qu'attend-on? Le travail du député du comté aux communes.

LES DEMARCHES DE M. LAVIGUEUR, M.P.

Les travaux de réparation au quai de St-Jean, Île d'Orléans, sont commencés et poussés activement par les entrepreneurs Méthot & Thibault.

Personne n'en sera fâché et cette heureuse nouvelle a été confirmée par M. H.-E. Lavigueur député du comté de Québec à la Chambre des communes avec qui nous en causions. M. Lavigueur, comme on le sait, n'a ménagé ni son temps, ni son travail au cours de l'avant dernière session et de la dernière pour que justice soit rendue à ceux qui habitent l'île.

Interrogé sur cette question, M. Lavigueur nous déclarait à l'avant dernière session, j'avais réussi à faire mettre dans les estimés un montant de \$102,000, dont \$17,000 pour le quai de Ste-Famille, \$33, 000 pour le quai de St-François, \$31,000 pour le quai de St-Jean et \$21,000 pour le quai de St-Laurent. Après bien des démarches, bien des efforts pour obtenir l'exécution de ces travaux, des soumissions étaient demandées, les contrats avaient été même donnés, mais jamais mis à exécution. Devant la chambre des députés à Ottawa, j'ai insisté pour que ces travaux soient faits sans délai, parce que je considérais qu'ils étaient d'une grande nécessité et qu'il y avait urgence.

Mais ce n'est que dernièrement que j'ai enfin réussi et j'ai aujourd'hui une déclaration officielle que les travaux vont maintenant marcher. De fait, mes informations sont à l'effet qu'à St-Jean, les travaux sont commencés et vont être poussés sans interruption.

Je crois qu'il sera intéressant pour vos lecteurs de l'Ile de prendre connaissance des messages suivants dont copie m'a été remise par le sous-ministre des travaux publics correspondance échangée entre le sous-ministre, l'ingénieur en chef et l'ingénieur de district.

Eugène-D. Lafleur, ingénieur en chef, Travaux Publics du Canada, Ottawa.
Au sujet de vote message en date du 4 juin dernier, je dois vous dire que les entrepreneurs Méthot

& Thibault vont commencer les travaux de réparation au quai de St-Jean, cette semaine.

(Signé.) J.-K. Laflamme, ingénieur du district, au sous-ministre des travaux Publics.

Veillez prendre note que les entrepreneurs Méthot & Thibault commenceront les travaux de reconstruction au quai de St-Jean, I.O. cette semaine même.

(Signé) E.-D. Lafleur, Ingénieur en chef.

A l'ingénieur en chef

Veillez suivre de près et faire rapport dans un mois des progrès accomplis dans les travaux.

(Signé) J.-B. Hunter, Sous ministre.

On remarquera, cependant qu'il n'y a que les travaux au quai de St-Jean qui sont commencés, mais on espère que ceux des quais de Ste-Famille, St-Laurent et St-François vont suivre sous peu. En tous cas M. Lavigueur continue à s'occuper activement de la chose et il est probable que sous peu nous aurons du nouveaux à ce sujet.

Ces télégrammes étaient en date du milieu de juin.

Le Soleil, 13 juillet 1920, p.12

1921 – Émile Laprise, gardien du quai

A l'officiel

La proclamation fixant le 7 novembre come jour d'action de grâces pour la signature de la paix apparaît à la «Gazette du Canada», cette semaine.

Dans le même numéro est annoncé la nomination de M. Émile Laprise, de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, comme gardien du quai du gouvernement à cet endroit en remplacement de Trefflé Coulombe.

La Presse, 22 octobre 1921, p.21



Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans – Vue
Patrimoine québécois [Vers 1925]

Collection initiale. Vue panoramique prise du phare sur le quai

1929 - Demande de soumissions

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 juin 1929.

50-1

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mardi 2 juillet 1929, des soumissions pour des réparations au quai, à Saint-Laurent, île d'Orléans, comté de Montmorency, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des réparations au quai, Saint-Laurent, île d'Orléans, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q.; de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q., et au bureau de poste, Saint-Laurent, île d'Orléans, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (*blue prints*) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 juin 1929.

50-1

Gazette Officielle du Canada 1867-1946 (Dominion du Canada), volume 62, numéro 50, 15 juin 1929 ; Le Soleil, 12 juin 1929, p.20



QUAI SAINT-LAURENT

Date : entre 1955 et 1960

Vue du quai Saint-Laurent sur l'Île-d'Orléans. On y voit un phare et un abri pour les débarquements.
Inscriptions : Photolux Enr Photographe commercial de tous genres Imprimerie Gaboury Enr.
Impression Generale 596 De LA SALLE, Quebec, Tel. Jour 3-0545 - Tel.Soir 4-9608

1959 – Un navire inconnu endommage le quai de Saint-Laurent de l'île d'Orléans

Les ministres fédéraux des transports et des travaux publics conduisent une enquête afin de connaître l'origine des dégâts causés au quai de ce village de l'île d'Orléans, à 20 milles à l'est de Québec. Une brèche de 6 à 7 pieds de profondeur a été pratiquée dans le quai, mais on ignore dans quelles circonstances. Un ingénieur du ministère des travaux publics, M. Jean Delage, a déclaré après une inspection préliminaire que seul un navire de fort tonnage pouvait avoir causé de tels dommages et être ensuite en mesure de poursuivre sa route. L'étendue des dégâts n'a pas été évaluée par M. Delage. Les dommages ont été constatés dimanche matin, ce qui indiqueraient qu'ils ont été causés dans la nuit précédente.

Le Devoir, 15 septembre 1959, p.3

Propriétaire d'un cargo interrogé

Les autorités de la compagnie propriétaire d'un cargo canadien actuellement dans le Bas du fleuve, ont été convoquées pour cet après-midi au bureau du capitaine G.-E. Gaudreault, agent régional du ministère des Transports, en rapport avec l'accident survenu dimanche dernier à Saint-Laurent de l'île d'Orléans.

Après des recherches qui ont duré trois jours et qui se sont surtout déroulées par interurbain des agents du ministère des Travaux publics ont interrogé le capitaine et l'équipage du cargo canadien qui ont assuré que le bâtiment n'avait aucun dommage présentement mais n'ont pas nié l'éventualité d'un accident aux environs de Québec.

On se rappelle que le quai de Saint-Laurent a été endommagé pour une valeur de \$30,000 après avoir été heurté par un vaisseau dans la nuit de samedi à dimanche. Apparemment, ce dernier avait pu se dégager seul par la suite, car les paroissiens en se rendant à la messe du matin n'avaient constaté que les dégâts sans trouver trace de leur auteur.

Le Soleil, 16 septembre 1959, p.45

Les responsables de l'avarie ont fait des aveux

Les propriétaires d'un cargo canadien auraient admis que c'est leur navire qui a enfoncé un quai en aval de Québec, en fin de semaine dernière, y causant des dégâts estimés à \$30,000.

Les autorités des ministères des Travaux publics et des Transports refusent toutefois de fournir des précisions quant à l'identité du navire ou de ses propriétaires.

L'armature du quai de St-Laurent, de l'île d'Orléans, a été défoncée sur une profondeur de 10 pieds dans la nuit de samedi à dimanche. Personne n'a été témoin de ce qui s'est produit exactement. Un ingénieur du ministère des Travaux publics, M. Jean Delage, a déclaré que seul un navire de fort tonnage pouvait avoir causé de tels dommages et poursuivre ensuite sa course.

Le Droit, 18 septembre 1959, p.15

1962 – Travaux

Projets des travaux publics du fédéral dans la province

Ports et cours d'eau

St-Laurent, Ile d'Orléans mur de soutènement \$39,000, (\$49,000)

L'Action catholique, 5 novembre 1962, p.11

1976 – Les quais sont la peste de l'Ile d'Orléans



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Le quai de Saint-Laurent est celui qui est dans un état le plus délabré comme en fait foi ce "glaçon" de ciment et d'asphalte. Accès dangereux!

Les quais de l'Île d'Orléans sont devenus des cadavres.

Comme la peste, le gouvernement fédéral interdit aux citoyens de s'en approcher parce qu'ils sont dangereux.

Les beautés de l'Île d'Orléans deviennent des horreurs quand on fait le tour de ses quais.

Autrefois, les quais de l'Île reflétaient un coin de pays fournisseurs de marins, de constructeurs de goëlettes et de quatre mâts comme le «Columbus» et le «Baron Renfrew».

Aujourd'hui, ils ne peuvent même plus servir à l'homme – résident ou touristes – qui veut s'approcher du grand fleuve, qui veut marcher au-dessus de ses eaux tantôt tumultueuses quand le nordet se met à rouler des moutons, tantôt calmes quand la mer étale.

Les quais de l'Île d'Orléans sont nés au début du siècle dernier, de l'initiative privée. Auparavant, les anciens se servaient des baies et de l'embouchure des rivières pour aborder l'Île.

Vers 1880, le gouvernement fédéral achète les quais de l'Île pour les développer et y installer des aides à la navigation.

Puis vient l'ouverture du pont en 1935. Mais il y a vingt ans encore, la navigation côtière animait les quais. La Reine a oublié les quais de l'Île.

Plus encore, en 1973, le ministère des Travaux publics a partagé la dépouille des quais entre différents ministères. On n'a pas de fonds pour les entretenir. Alors, on les condamne.

Les quais traînent comme des épaves dont il est défendu de s'approcher. Un vieux résident de l'Île regrette que la situation se soit ainsi gâtée.

Comme il dit, on consacre beaucoup d'efforts aux vieilles maisons de l'Île.

La beauté de l'île d'Orléans ne réside pas seulement dans ces vieilles maisons mais dans tout son environnement.

Que va-t-on faire des quais de l'Île d'Orléans ?

Et que dire de l'érosion des berges une autre dimension de l'environnement ?

Par Claude Tessier.

Le Soleil, 7 août 1976, A-1, et 3

1976 - Ottawa songe à réparer les quais de l'île



Le Soleil, André Bocher

Le député Louis Duclos de Montmorency et le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, ont effectué une rapide visite du quai de Sainte-Pétronille, en compagnie du maire Alain Turgeon, samedi.

par Roch DESGAGNE

Même si les quais du littoral sud de l'île d'Orléans ne servent plus à rien, si ce n'est aux promeneurs et aux touristes, en saison estivale, le gouvernement fédéral étudie les possibilités de satisfaire aux requêtes des autorités municipales, en apportant des améliorations à certaines de ces installations maritimes en décrépitude.

Des travaux totalisant \$1.5 million à \$2 millions pourraient possiblement y être effectués en 1977. Le quai de Saint-François, le seul qui peut être encore utilisé, doit être amélioré. Les murs de protection à Saint-Jean requièrent également des réparations urgentes, pour environ \$100,000. Les autres installations, les quais de Sainte-Pétronille, de Saint-Jean et de Saint-Laurent, monuments d'une époque où la navigation était essentielle aux insulaires, sont condamnés à la démolition, s'ils ne reçoivent pas des réparations qui les rendront un peu plus sécuritaires et esthétiques.

Québec décidera

Tel est le bilan d'une inspection des sites effectuée samedi par le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, qui a surtout consulté les autorités municipales de l'île d'Orléans, faute de constater réellement l'état des lieux, à ce temps-ci de l'année.

Le ministre Buchanan s'est montré favorable à l'exécution de travaux jugés essentiels, possiblement en 1977, au quai de Saint-François destiné à la navigation de plaisance et au mur de soutènement de Saint-Jean. Des réparations sommaires pourraient aussi être apportées aux autres quais que seuls les visiteurs et les flâneurs fréquentent.

L'exécution de ces travaux dépend également des ministères fédéraux des Transports, de l'Environnement et même de la Main-d'Oeuvre, a spécifié le ministre des Travaux publics.

Mais c'est le gouvernement du Québec, par son ministère des Affaires culturelles, qui a le dernier recours, car l'île d'Orléans est un lieu historique, ajoutait le ministre Buchanan, en indiquant que des pourparlers et des ententes s'imposent avant d'entreprendre toute modification.

M. Buchanan et le député de Montmorency, M. Louis Duclos, ont tenu à indiquer que ces démarches n'ont aucun rapport avec une quelconque propagande du fédéral qui ferait suite aux récentes élections provinciales. Le député Duclos avait entrepris des démarches pour obtenir cette visite il y a plus de deux mois, à la suite des pressions répétées des municipalités de la rive sud de l'île.

Les projets

On envisage de démolir le quai de Sainte-Pétronille et de réaménager les abords. Le maire Alain Turgeon veut préserver ce beau site touristique, et parle d'un projet de port de plaisance.

Le quai de Saint-Laurent pourrait être raccourci de 800 à 500 pieds, et des réparations le rendraient plus sécuritaire. Ces travaux pourraient coûter environ \$200,000, selon le maire Antoine Pouliot.

A Saint-Jean, il est urgent d'arrêter l'érosion de la rive, où les murs de protection se détériorent. Il en coûterait environ \$100,000, estime-t-on. Le maire Roland Bonsaint expliquait que les murs et le quai s'effondrent et que la plus belle plage de l'île a disparu.

Enfin, le dernier quai, celui de Saint-François, à la pointe est de l'île d'Orléans, doit être réparé. Il est destiné à la navigation de plaisance, et c'est un endroit stratégique pour accueillir les bateaux en difficulté.

Des murs de soutènement s'imposent aussi à cet endroit, où les vagues détériorent le littoral, surtout depuis cinq ou six ans avec l'augmentation du volume et du nombre de navires circulant dans la Traverse Nord du Saint-Laurent, explique le maire Emmanuel Labbé.

Le Soleil, 13 décembre 1976, A-3

1977 – \$ 1 million pour les quais de l'Île d'Orléans

Des crédits de près d'un million de dollars seront consacrés à la réfection des quais de l'Île d'Orléans, a annoncé hier le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan, de passage à Québec.

Les plus importants travaux seront effectués au quai de la paroisse Saint-François pour lesquels la contribution fédérale atteindra \$650,000.

Le Soleil, 6 avril 1977, B-9

1977 – Pour la survie ou la mort des quais

Profitant de sa visite à Québec, le ministre des Travaux publics du Canada a annoncé cette semaine qu'un montant d'un million de dollars sera dépensé dans le comté de Montmorency pour la construction ou démolition de quais principalement à l'île d'Orléans.

C'est ainsi qu'une somme de \$650,000 sera consacrée à la réfection du Quai de Saint-François et \$75,000 pour un mur de soutènement. A Sainte-Pétronille, \$200,000 doivent être dépensés ... mais ce sera pour la démolition du quai. Enfin, d'infimes montants d'argent serviront à des légères réparations à Saint-Jean, I.O. (\$20,000) et à Ste-Anne de Beaupré (\$35,000).

Le Soleil, 7 avril 1977, D-6

1979 – Ottawa est prié de réparer 3 quais, à l'île d'Orléans

Par Gérard Ouellet

Dans une lettre adressée au ministre des Travaux publics, M. Erik Nielsen, le député de Montmorency, aux Communes, M. Duclos, a fait part de l'état pitoyable dans lequel se trouve le quai de Beaulieu (Sainte-Pétronille). Non seulement le quai représente-t-il un véritable danger pour la sécurité publique mais encore son apparence délabrée dépare fortement un milieu enchanteur.

A cet effet, M. Duclos rappelle au ministre Nielsen qu'il ne peut concevoir que le gouvernement fédéral laisse bêtement le temps faire son œuvre et ferme les yeux sur une situation qui sera de plus en plus intolérable. D'après M. Duclos, le ministère des Travaux publics n'a d'autres choix que de faire les réparations requises ou encore de remettre au gouvernement du Québec la juridiction qu'il possède sur ce quai. D'après M. Duclos, on devrait aussi porter la même attention aux autres quais de l'île d'Orléans, soit celui de Saint-Jean et de Saint-Laurent, lesquels semblent également avoir été abandonnés par le gouvernement fédéral. De plus, M. Duclos a fait parvenir une copie de sa lettre adressée au ministre Nielsen au ministre de l'environnement M. John Fraser duquel relève le quai de Saint-Laurent dont la détérioration est encore plus sérieuse qu'à Sainte-Pétronille.

Plutôt qu'abandonner ces trois quais à leur sort, M. Duclos suggère qu'on cède la propriété au gouvernement du Québec, qui pourrait ainsi accroître le potentiel touristique de l'île d'Orléans en y aménageant trois haltes routières.

Le Soleil, 29 novembre 1979, A-4

M. Duclos s'est engagé à continuer ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour convertir en haltes routières les quais actuels de l'île d'Orléans qui ne servent pas. ...

Le Soleil, 28 janvier 1980, p.5

1980 – Les quais de l'île

Pour le moment, le député Duclos ne peut donner de réponse affirmative concernant l'avenir des quais de saint-Pétronille, Saint-Jean et Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans.

La détérioration de ces trois quais est si avancée que les fonctionnaires du ministère fédéral des Travaux publics évaluaient le coût de leur reconstruction à \$2 millions en octobre 1976. On peut présumer qu'il en coûterait davantage aujourd'hui pour effectuer ces travaux. On sait que le député Duclos avait suggéré de donner ces quais au gouvernement du Québec pour les transformer en haltes routières.

Le Soleil, 4 juillet 1980, A-4

1981 – Imbroglie autour des quais de l'île

Par Gérard Ouellet



La réparation du quai de Saint-Laurent, comme dans le cas des autres quais de l'île d'Orléans, traîne depuis 1974.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

par **Gérald OUELLET**

Le problème de la réparation des quais de Saint-Laurent et de Sainte-Pétronille, à l'île d'Orléans, traîne depuis 1974. C'est ce qui ressort de la correspondance entre le député fédéral de Montmorency Louis Duclos et le ministre canadien des Travaux publics Paul Cosgrove, correspondance rendue publique dans le dernier bulletin d'information de M. Duclos à ses électeurs.

Selon le député Duclos, les deux quais concernés sont dans un état déplorable. Il ajoute qu'il n'aimerait pas que les fonctionnaires se servent de la signature du ministre pour répéter que le peu d'utilisation de ces quais ne justifie pas les dépenses pour les réparer. M. Duclos affirme qu'il s'agit là d'un pauvre raisonnement car, de toute évidence, les quais dangereux sont peu fréquentés.

Le ministre Cosgrove confirme par ailleurs les propos tenus il y a un an par l'ex-ministre Erik Nielsen, du gouvernement conservateur de Joe Clark. A cette époque, il était question que la propriété des quais de Saint-Laurent et de Sainte-Pétronille soit transférée au gouvernement du Québec, en y ajoutant toutefois le quai de Saint-Jean.

Il semble que ce transfert de propriété permettrait au gouvernement du Québec, après réparation des trois quais, d'y construire des haltes routières, le tout dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique. D'ailleurs, le député Duclos en a informé le ministre canadien de l'Expansion économique régionale Pierre de Bané, afin de le familiariser avec le dossier.

Les lettres de M. Duclos aux ministres de Bané et Cosgrove datent de la fin de juillet 1980.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire le 4 novembre 1980, le ministre canadien des Travaux publics Paul Cosgrove répondait au député Louis Duclos. Selon le ministre, il est exact que le ministère des Travaux publics a accepté au nom du ministère des Transports de s'occuper de la vente des quais au gouvernement du Québec.

Cependant, le ministre Cosgrove affirme que les retards sont dus au fait que le ministère québécois des Affaires culturelles a demandé de ne pas démolir les quais avant que les municipalités de l'île d'Orléans aient complété une étude sur la possibilité de réaménager ces ouvrages pour les bateaux de plaisance. Le ministre Cosgrove écrit aussi que le ministre responsable de la navigation de plaisance est M. Roméo LeBlanc, titulaire du ministère des Pêches et des Océans, et non pas son collègue Pierre de Bané, de l'Expansion économique régionale.

On aura remarqué que le député Duclos parlait plutôt de l'acquisition des quais par le gouvernement du Québec, mais dans leur état actuel, alors que le ministre Cosgrove lui répond en évoquant une démolition des quais avant de les vendre.

Il semble donc que le député Duclos devra convaincre le ministre que les quais peuvent être vendus dès maintenant et qu'il appartiendra alors à l'acquéreur, le gouvernement du Québec, de réparer les quais ou d'en démolir quelques-uns, après l'étude que les municipalités auront faite en accord avec le ministère québécois des Affaires culturelles.

Le Soleil, 27 janvier 1981, p.4

Projet de \$8.25 millions

Aménagement d'installations nautique le long d fleuve

Saint-Laurent de l'Île d'Orléans et Lévis reçoivent chacune \$1,100,000 pour la création de nouveaux ports de plaisance, comptant respectivement 100 et 90 places.

Le Soleil, 14 septembre 1982, B-6

1983 – Construction d'un port de refuge et réfection d'un quai, à l'île d'Orléans

Par Gérard Ouellet

Le gouvernement du Canada investira \$3 millions à Saint-Laurent, île d'Orléans, pour la construction d'un port refuge pour les petites embarcations, ainsi que la réfection du quai actuel pour y recevoir des navires à fort tonnages. C'est ce qu'a confirmé hier au SOLEIL, M. Claude Picard, président du club nautique de l'île Bacchus, maire de la Municipalité de Saint-Laurent, ainsi que préfet de comté à la MRC de l'île.

Le projet du fédéral sera localisé à l'Ouest du quai actuel et à proximité du stationnement de l'église de la paroisse Saint-Laurent. Les travaux seront terminés au printemps de 1984, les membres du club nautique de l'île Bacchus désirent participer à la venue des grands voiliers en 1984 en plus de s'impliquer dans les activités de la Corporation Québec 1543-1984.

Une somme de 1.5 million sera consacrée à la construction du port de refuge permettant l'accostage d'une centaine de petites embarcations, pour répondre aux besoins des membres du club nautique de l'île Bacchus. Les travaux de dragage commenceront au début d'Octobre, la pose des pontons flottants et l'aménagement du bassin seront terminés au printemps de 1984.

Le quai, présentement inutilisable pour la navigation, sera réaménagé au coût de \$1.5 million pour permettre l'accostage de navires à forts tonnages. En effet, l'aire d'accostage dans la partie ouest du quai aura une longueur de 160 m. Selon M. Picard, le réaménagement du quai était essentiel dans la réalisation du projet du port de refuge.

M. Claude Picard a tenu à déclarer que la réalisation de ce projet n'implique aucunement les six municipalités de l'île, mais que l'ensemble du projet sera payé entièrement par le gouvernement du Canada. Il a aussi signalé le travail accompli par le député fédéral de la circonscription de Montmorency-Orléans, M. Louis Duclos, dans ce dossier.

Enfin, M. Picard a précisé que l'injection de \$3 millions du fédéral dans l'économie de l'île était appréciable, et que les 80 membres du club nautique de l'île Bacchus sauront comment en faire profiter l'ensemble des insulaires, ainsi qu'une partie des navigateurs qui seront au rendez-vous des grands voiliers, en 1984, à Québec.

Le Soleil, 27 août 1983, C-9

1984 – Réparation du quai

Louis Duclos dévoile son choix

Il a mentionné sa participation à la construction d'un port refuge à Saint-Laurent, Ile d'Orléans et la réfection du quai.

Le Soleil, 13 mars 1984, p.16



Travaux publics
Canada

Public Works
Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics Canada, 901 Cap Diamant, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, (téléphone 694-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 84Q-061P — POUR PÊCHES & Océans Canada — Reconstruction du quai — ST-LAURENT, Île d'Orléans, Comté Montmorency-Orléans, (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Québec, Montréal, Rimouski et Trois-Rivières, aux bureaux du ministère à Montréal et Rimouski, ainsi qu'au bureau de poste St-Laurent, I.O. Qué.

Date limite: le mercredi 18 AVRIL 1984

Dépôt: \$250.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Ile d'Orléans : le quai public de St-Laurent sera reconstruit

Le quai public à Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans sera reconstruit. C'est ce que vient d'annoncer le député fédéral de la circonscription de Montmorency-Orléans.

La firme Construction et pavage Portneuf Inc. A été le plus bas de neuf soumissionnaires. La soumission s'élevait à \$1,171,501.

La durée prévue des travaux effectués pour le compte du ministère des Pêches et Océans, est de six mois. L'entrepreneur reconstruira la tête du quai avec un mur de type berlinois, constitué de pieux d'acier en «H», ancrés au roc, et de panneaux de béton préfabriqués, le tout retenu en position verticale par des tirants d'ancrage en acier et des murets de béton. On prévoit aussi la réfection des garde-roues, des taquets d'amarrage et du système d'éclairage

Le Soleil, 7 juin 1984, B-2

Restauration du quai de Saint-Laurent

Les travaux de restauration du quai de Saint-Laurent, île d'Orléans, ont débuté avec l'accord donné par le ministre des Approvisionnements et Service, M. Charles Lapointe, également ministre responsable de la participation du gouvernement fédéral aux Fêtes 1534-1984.

Totalisant \$1,2 millions, ces travaux subventionnés par Pêche et Océans Canada remettront en état la majeure partie du quai, permettant ainsi d'ajouter 85 mètres d'amarrage additionnels au port de plaisance de Saint-Laurent avec un tirant d'eau de trois mètres. Une jetée de pierre qui servira de brise-lames sera également construite à l'est du quai et les travaux doivent être terminés pour la fin d'octobre.

Le Soleil, 27 juillet 1984, C-1

2001 – Travaux au quai de Saint-Laurent

Des travaux de restauration de plus de \$400,000 seront effectués d'ici peu au quai de Saint-Laurent, à l'île d'Orléans, après quoi le gouvernement fédéral le cédera à la municipalité. La première phase des travaux devrait être complètement terminée d'ici la mi-juin à condition évidemment que le beau temps collabore. Il faut d'abord réparer le mur-poids ouest du quai et en refaire entièrement la surface. La deuxième partie des travaux sera effectuée en septembre. Le quai sera par la suite cédé à la municipalité de Saint-Laurent dans le cadre du programme de dessaisissement des ports de plaisance entrepris en 1995 par le ministère de Pêches et Océans Canada. M.L.

Le Soleil, 19 mai 2001, A-11

Un traversier pour les urgences

La construction du terminal
pourrait être conclue
d'ici 2005

VIOLAINE BALLIVY

VBallivy@lesoleil.com

■ Une étude se penchera bientôt sur la possibilité de relier par traversier l'île d'Orléans au port de Québec, pour pallier à toute situation d'urgence qui priverait les insulaires de l'accès au pont.

La liaison pourrait être particulièrement utile lors des travaux de réfection du tablier du pont, qui devraient avoir lieu d'ici quelques années, et qui pourraient forcer sa fermeture ponctuelle. Toutefois, le ministère des Transports assure que son but premier est d'assurer aux insulaires qu'en aucun cas ils ne resteront prisonniers de leur île.

« À prime abord, le service sera mis en place uniquement pour les conditions de mesures extrêmes, pour que les citoyens puissent toujours sortir de leur île », explique Louise Villeneuve, du ministère.

« Pendant la réparation du pont, une voie devrait toujours être ouverte à la circulation, au moins pour les véhicules d'urgence. Mais on ne sait jamais ce qui peut arriver, et le ministère veut parer à toute éventualité » ajoute-t-elle, citant à titre d'exemple de fortes inondations ou encore, un tremblement de terre.

D'ailleurs c'est l'an dernier, après analyse du déluge du Saguenay et de la crise du verglas, que le ministère a chargé son département des mesures d'urgences de mettre le doigt sur des « points chauds », sensibles aux débordements de la nature.

Le pont de l'île d'Orléans s'est retrouvé dans le lot, car ses struc-

tures sont toujours considérées à risques.

Si l'étude de faisabilité menée sous peu s'avère concluante, le ministère espère conclure la construction du terminal de traversiers, sur le quai de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, d'ici 2005.

À Sainte-Pétronille, le niveau d'eau du fleuve est trop bas pour permettre l'accès d'un bâtiment assez imposant. Le trajet au départ de Saint-Laurent devient alors le plus court de tous, d'une durée d'à peine 30 minutes.

DÉBUT DES TRAVAUX

Le début des travaux n'est pas prévu d'ici un an, à tout le moins. D'ici là, les ingénieurs devront évaluer la solidité

du quai, le poids des voitures et le coût des travaux que l'on sait déjà « importants, et longs ».

Mais surtout, estime le ministère, si les délais avant la

première pelletée de terre s'avèrent considérables, ils seront causés par les réactions du public.

« Dès qu'on touche le sol, on doit composer avec les groupes environnementaux, souligne M^{me} Villeneuve. On peut présumer qu'il y aura des audiences publiques pendant lesquelles la population pourra s'assurer que les travaux sont conformes aux normes environnementales. »

Le pont de l'île d'Orléans fait partie des « points chauds » soulevés par le ministère des Transports l'an dernier

2004 – Projet de traversier d'urgence à l'île d'Orléans

Par *Élisabeth Fleury*

Le maire de Saint-Laurent, Yves Coulombe, souhaite que la construction du terminal soit esthétique

Transport Québec soumettra sous peu à la consultation publique un projet de traversier reliant l'île d'Orléans à la capitale. Un projet évalué à \$2.5 millions qui n'enchanté guère le maire de Saint-Laurent...

A la demande de transport Québec, la Société des traversiers du Québec a commandé une étude de faisabilité à la firme Roche. D'après le scénario retenu, le terminal serait construit au quai de Saint-Laurent.

«Comme les marées sont importantes, ça prend une rampe d'embarcation qui puisse accepter le mouvement des marées, explique Jean-Paul Gervais, chef de projets à Transports Québec. La passerelle serait donc retenue par deux tours».

Le traversier servirait à pallier toute situation d'urgence qui priverait les insulaires de l'accès au pont. «On utiliserait un des trois traversiers qui servent pour la traverse Québec-Lévis», précise M. Gervais, ajoutant que le traversier relierait l'île au terminus de la traverse Québec-Lévis.

Le maire de Saint-Laurent, Yves Coulombe, n'est pas contre l'idée d'un débarcadère, mais il souhaite que la construction soit esthétique. «Je comprends que ce projet a pour but d'améliorer la sécurité des résidants de l'île, mais ça ne doit pas se faire au détriment de l'esthétique, dit M. Coulombe. La construction ne doit pas changer la qualité de vie des citoyens de Saint-Laurent. On ne veut pas d'une grosse structure qui brime la vue des résidants». Su côté de Transport Québec, on assure que la structure envisagée n'est «pas vilaine du tout». «Mais c'est sûr qu'on a un budget à respecter et, qu'en ce sens le projet doit être sobre», fait valoir M. Gervais.

Le ministère des Transports s'apprête à tenir des séances d'information destinées à tous les résidants de l'île d'Orléans. «C'est important de voir comment les six municipalités de l'île voient le projet», dit M. Gervais. Quant aux travaux de réfection prévus sur le pont de l'île en 2007, Transports Québec a indiqué hier qu'ils avaient légèrement retardés. «Le projet chemine, mais il a été retardé dans l'échéancier. On ne veut pas nuire à la circulation pour les fêtes du 400ième» a expliqué M. Gervais. Selon lui, les travaux ne sont pas urgents puisque le pont est encore en très bon état.

Le Soleil, 15 octobre 2004, A-3

2007 - Terminal au quai de Saint-Laurent - Île d'Orléans

BAnQ Québec - E82,S10000,D111

Fonds Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

La cote E82,S10000,D111 réfère à **8 cm de documents textuels** provenant du Fonds Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et dont le dossier s'intitule Terminal au quai de Saint-Laurent - Île d'Orléans.

Voici la liste des rapports qui se trouvent dans ce dossier d'environ 650 pages:

- Aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent (par la Société des travers du Québec)
- Évaluations environnementales – Directive – Aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent
- Étude d'impact sur l'environnement - Aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent (rapport principal et résumé vulgarisé)
- Évaluations environnementales – questions et commentaires – Projet d'aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent sur le territoire de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans par le Ministère des Transports
- Aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent – réponses aux questions
- Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes
- Projet d'analyse environnementale : Projet d'aménagement d'un terminal au quai de Saint-Laurent sur le territoire de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans par le Ministère des Transports.